Femmes et entreprises, le "plafond de verre" encore bien réel

lundi 6 février 2012, par lpe

Le mois de mars sera "le mois des femmes" ; l'occasion de faire le point sur la place des femmes dans la société et plus particulièrement en matière de création, gestion d'entreprises, des institutions...

Dans le domaine de la création d'entreprise, les femmes restent minoritaires en France ; elles représentaient seulement 29% des créateurs (source APCE) ; un chiffre qui reste stable. On retrouve ces créatrices majoritairement dans des secteurs liés au commerce, à la santé, aux services et pour des projets ne nécessitant pas de grosses mises de fonds.

Pourtant, des dispositifs dédiés leur sont proposés. Dans la région, on peut citer :
- La garantie d'emprunt FGIF géré par IPCA (Insertion Poitou-Charentes Active) à Poitiers (ipca@wanadoo.fr ou 0549425966),
- la Bourse régionale Désir d'entreprendre peut atteindre 12000 € (voir www.poitou-charentes.fr rubrique "aides"),
- Le Prix Initielles, créé par le Conseil régional de Poitou-Charentes, vise à récompenser des initiatives portées par des femmes et notamment des créations d'entreprises. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 21 mars 2012. Informations : r.roturier@cr-poitou-charentes.fr et www.poitou-charentes.fr rubrique "aides".

Des associations de femmes chefs d'entreprise ou porteuses de projet sont également très actives dans la région :

- l’Association Entreprendre au Féminin en Poitou-Charentes, créée à l’automne 2010, rassemble aujourd’hui sur les 4 départements plus de 160 adhérentes, de tous profils (www.entreprendre-au-feminin-poitou-charentes.com).

- Trajectoires d’entreprise au féminin qui regroupe une cinquantaine de femmes chefs d’entreprise ou cadres dirigeantes en Charente-Maritime. Trajectoires organise d’ailleurs en mars un concours (lancement officiel le 5 mars à 8h30 au Casino de La Rochelle) sur le principe d’un jeu de l’oie (logos et activités à remettre dans le bon ordre). Des lots ont été offerts par des partenaires professionnels et un don serait fait à l’issue du concours à la Fondation "Fier de mon quartier" de Villeneuve les Salines. Remise des prix le 30 mars à la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de La Rochelle avec une conférence sur l’assertivité au féminin. (Infos : 0670703366 ou trajectoires.entrepriseaufeminin@yahoo.fr)

Lors de la journée mondiale de la femme le 8 mars prochain (102e année), nombre de statistiques et de reportages nous permettront de voir que des progrès ont été faits mais que le chemin à parcourir est encore long à l’échelle mondiale pour que les droits des femmes soient respectés et qu’elles trouvent leur place dans l’économie.
ONU Femmes a été créée en juillet 2010 par l’ONU pour faire progresser l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans le monde. Car, comme le souligne Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies "*Là où les femmes sont éduquées et autonomisées, les économies sont plus productives et plus solides. Là où les femmes sont pleinement représentées, les sociétés sont plus pacifiques et plus stables*."

En France, égalité de rémunération à compétences égales, parité dans les instances électives, non discrimination à l’embauche, partage des responsabilités professionnelles et familiales... sont toujours d’actualité et il faut bien reconnaître qu’on voit peut de femmes à la tête de grandes entreprises ou d’institutions publiques ; le "plafond de verre" est encore une réalité bien marquée, même si "la patronne des patrons" est une femme (NDLR la Présidente du MEDEF, Laurence Parisot).

Plus : (voir sur le site du Ministère des solidarités).

CR